

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 14 (1999)
Heft: 5

Artikel: Culture générale et formation professionnelle : l'enseignement de culture générale à l'École d'information documentaire de Genève
Autor: Burgy, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-769095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CULTURE GÉNÉRALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

L'ENSEIGNEMENT DE CULTURE GÉNÉRALE À L'ÉCOLE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE DE GENÈVE

par François Burgy

ETAT DES LIEUX

Entrant dans le système des Hautes Ecoles spécialisées (HES) en septembre 1998, l'Ecole d'information documentaire (EID) de Genève se devait d'adapter son plan d'études aux exigences propres à ce nouveau cadre institutionnel¹. Parmi les diverses formes qu'a pris cette adaptation, la plus visible a sans nul doute été le développement d'un programme de culture générale.

Non que la culture générale ait été une inconnue pour l'EID et ses précédents avatars. L'Ecole de bibliothécaires offrait par tradition un programme de culture générale étendu: histoire de la littérature, histoire des sciences, histoire de l'art etc. Ces enseignements, nombreux encore dans les années 1960 et 1970, ont pour une bonne part disparu au cours des années 1980. Cela a permis au passage de faire de la place à une nouvelle venue, qui se montrait alors de plus en plus gourmande en heures de cours, l'informatique. Mais la raison de cette évolution était tout autre: on admettait désormais que l'idéal du bibliothécaire n'était plus de devenir une encyclopédie vivante. On valorisait en revanche la maîtrise par le professionnel des différentes techniques mises en œuvre dans son métier.

La culture générale n'a pourtant pas disparu des programmes de l'Ecole, loin s'en faut. Le plan d'études de l'E.S.I.D. (1990-1998) a en effet conservé et développé, sous le nom de *bibliologie*², toute une série de cours de culture générale professionnelle. Le terme un peu énigmatique de bibliologie a regroupé des enseignements historiques et des enseignements (dits de «bibliologie contemporaine») sur les étapes actuelles de la chaîne de production et de diffusion des documents.

POSER LES FONDATIONS

La Loi fédérale sur les HES, conçue pour poser des principes généraux³, ne s'attarde pas sur le contenu des enseignements qui doivent être prodigués dans ces hautes Ecoles. Son ordonnance d'application (OHES) mentionne cependant des «branches de culture générale»⁴.

Selon une pratique de nombreuses filières «gestion et services» des HES, l'EID a réparti l'ensemble de ses enseignements en 3 grands «champs d'études»:

1. Culture générale,
2. Gestion,
3. Information documentaire et technologie de l'information.

Au cours des trois ans de formation, le champ d'études «Culture générale» comporte 700 heures de cours, alors qu'en comparaison «Information documentaire et technologie de l'information» en compte plus de 1300.

Dès l'origine, il est apparu que la définition des contenus des cours de culture générale de l'EID devait faire l'objet de la plus grande attention. Dans le cadre des HES, cet enseignement ne devait prendre ni une forme gymnasiale ni une forme académique. Pour correspondre aux exigences des HES, il fallait développer des cours qui s'intègrent à une formation à la fois professionnelle et de niveau universitaire. Pour ce faire, nous avons d'emblée adopté une ligne directrice claire: le choix et le contenu des cours de culture générale ont été déterminés en fonction des réalités professionnelles de nos métiers et des besoins spécifiques de la formation.

Nous avons voulu ainsi éviter que ces enseignements ne constituent dans le plan d'études une sorte de pièce rapportée, aussi encombrante que déplacée. Des cours calqués sur ceux de l'enseignement secondaire supérieur auraient en effet été inutilement redondants, et des cours étroitement «académiques», trop éloignés de la réalité professionnelle. Tout au contraire, le rôle des cours de culture générale est de contribuer pleinement à la formation de professionnels de l'information documentaire.

PLANIFIER ET CONSTRUIRE

Le regroupement des enseignements de culture générale dans un même champ d'étude a consisté à la fois à réorganiser un certain nombre de cours existants et à créer de nouveaux cours.

Ces nouveaux cours devaient répondre à des besoins de connaissance manifestés dans le monde professionnel et, pour certains d'entre eux, offrir aux étudiants une remise à niveau après des expériences parfois très différentes vécues dans l'enseignement gymnasial. C'est ainsi qu'ont vu le jour:

- des cours de langue, anglais et allemand professionnel,
- un cours consacré à la littérature professionnelle,
- un cours d'histoire suivi d'un cours sur le monde contemporain,
- un cours d'économie.

¹ Yolande ESTERMANN WISKOTT: «L'Ecole supérieure d'information documentaire de Genève devient filière HES en information et documentation de la Haute Ecole de gestion de Genève», ARBIDO 9/1998, p. 10-13.

² Dans le programme de l'E.S.I.D., le terme est utilisé dans la définition de Sophie Danis (*Petit dictionnaire de l'apprenti-bibliothécaire ou le document dans tous ses états*, Villeurbanne, ENSB, 1984): «l'étude systématique des conditions de production, de diffusion et d'utilisation du livre et des autres supports de l'information, incluant la recherche des facteurs d'explications des phénomènes, tant sur les plans économiques et techniques que politiques, sociaux et culturels».

³ La Loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées (LHES) indique qu'elles sont «des établissements de formation de niveau universitaire» (art. 2) et qu'elles «dispensent un enseignement axé sur la pratique [...]» (art. 3).

⁴ OHES, art. 2 al. 3.

Parmi les cours déjà présents dans notre plan d'études, nous avons naturellement maintenu ensemble les cours de bibliologie dont il a été question ci-dessus. D'autres enseignements ont rejoint la culture générale, ce qui leur a permis de connaître un développement longtemps souhaité et de s'insérer dans une structure plus vaste et plus cohérente:

- les cours d'expression française écrite et orale,
- le cours d'introduction au droit et le cours sur le droit d'auteur,
- le cours de psychologie de la lecture.

Pour une meilleure visibilité au sein du champ d'études «culture générale» et par souci de cohérence, tous ces cours ont été répartis en 3 domaines:

1. Langues: expression française, anglais professionnel, allemand professionnel,
2. Culture professionnelle: littérature professionnelle, sociologie et psychologie de la lecture, droit, économie, histoire, connaissance du monde contemporain,
3. Bibliologie.

Le tableau en annexe précise la durée et la répartition de ces enseignements.

Ce programme de culture générale est à bien des égards une œuvre collective. Elaboré en concertation avec le monde professionnel, il a pu devenir réalité grâce à l'engagement en faveur de la formation des professionnels de l'information documentaire chargés de cours à l'EID.

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	Total
LANGUES				128
Anglais professionnel	32			
Allemand professionnel			32	
Expression française	32	32		
CULTURE PROFESSIONNELLE				356
Littérature professionnelle	32	32		
Sociologie et psychologie de la lecture	50			
Droit	50			
Economie		32		
Histoire	64	64		
Connaissance du monde contemporain			32	
BIBLIOLOGIE				222
Analyse de l'image et du son	24			
Introduction aux archives	25			
Documents d'archives	20			
Histoire de l'écriture		12		
Histoire des bibliothèques		24		
Histoire de la documentation		4		
Histoire du livre		24		
Histoire de la reliure		12		
Approche des médias		24		
L'auteur et son manuscrit		9		
Edition et imprimerie		14		
Librairie			10	
Disque audio et CD-ROM			8	
Sociologie des bibliothèques			12	
Total (heures)	329	283	94	706
Le programme de culture générale de l'EID				

LANGUES: ÉCRIRE ET PARLER L'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Dans la logique de notre choix initial – orientation vers les réalités professionnelles – le domaine «langues» n'avait pas vocation à offrir des études littéraires, les étudiants de l'EID ayant eu auparavant maintes occasions de se frotter à Stendhal, à Dickens ou à Thomas Mann.

Les cours d'anglais et d'allemand sont délibérément des cours de langue professionnelle, où l'on étudie le vocabulaire de l'information documentaire, de ses composantes bibliothéconomique, documentaliste et archivistique, et des techniques spécifiques telles l'informatique documentaire ou la conservation. L'enseignement, donné en demi-classes et dans la langue étudiée, se base sur la littérature professionnelle en langues anglaise et allemande.

L'enseignement d'expression française débute par un cours général d'*Expression orale et écrite*, dans lequel les étudiants travaillent sur des textes et des récits de leur création pour prendre mieux conscience de leurs capacités d'expression. Ils poursuivent par l'étude de la formalisation des textes, qui les amène à apprendre à structurer toutes sortes de textes qui font partie de la réalité professionnelle: lettres de tous types, comptes rendus, procès-verbaux, rapports etc⁵.

CULTURE PROFESSIONNELLE: AU SERVICE DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE

La création du cours de *Littérature professionnelle* a répondu à une préoccupation déjà ancienne de l'EID: assurer une meilleure connaissance et une pratique plus systématique de la littérature professionnelle au cours des études, et à plus long terme faire en sorte que cette pratique persiste chez tous les étudiants après le passage à la vie active.

Pour ce faire, nous nous sommes inspirés des «séminaires de lecture», pratique née dans les universités nord-américaines. Tous les quinze jours, les étudiants reçoivent un dossier constitué de 5 à 10 textes tirés de la littérature professionnelle, périodiques, monographies, manuels, pages web, et d'autres sources telles que publications scientifiques d'autres disciplines, magazines, presse quotidienne. Chaque dossier traite d'un sujet précis: sponsoring et bibliothèques, secret et transparence aux archives, enjeu de la censure etc.

Lors des séances, organisées en demi-classes, les étudiants analysent les textes, relèvent les thèses en présence, confrontent les points de vue exprimés. Deux enseignants y participent pour apporter les informations complémentaires nécessaires et pour inciter à la discussion par des questions.

Pour permettre aux étudiants d'acquérir une réelle familiarité avec la littérature professionnelle, le cours dure deux ans, ce qui permet à la fois de traiter des sujets dans tous les domaines de l'information documentaire et de leur faire découvrir un large éventail de publications.

La psychologie de la lecture fait partie du programme de l'Ecole depuis de nombreuses années. Lors de l'élaboration du plan d'études HES nous avons ajouté à cet enseignement

⁵ Ne sont pas abordés dans cet enseignement certains types de textes étudiés dans d'autres parties de la formation, tels qu'abstracts, synthèses documentaire, cahiers des charges etc.

la dimension sociale de la lecture. Le cours, qui s'intitule désormais *Sociologie et psychologie de la lecture*, aborde non seulement les motivations individuelles qui sous-tendent l'acte de lire mais également l'aspect collectif de la lecture, cette dimension inclut par exemple l'observation du comportement des différents groupes d'âge face à la lecture (chez les adolescents, chez les personnes âgées...) ou encore l'étude du phénomène croissant de l'illettrisme et de ses conséquences sociales.

Les enseignements de droit et d'économie sont organisés sur une base commune. Au-delà du nécessaire rappel des notions générales, il s'agit de traiter des aspects du droit et de l'économie qui touchent directement l'information documentaire.

On pourra le constater par l'exemple du cours de *Droit*. Rappelons tout d'abord que le droit a toujours été présent dans notre formation, en particulier sous la forme de deux cours consacrés l'un au droit d'auteur et l'autre aux sources documentaires et à la recherche documentaire en droit⁶.

Le cours de *Droit* du programme HES, après une introduction au droit et à ses sources, traite des sujets suivants:

- l'organisation juridique et administrative dans le domaine de l'information documentaire (lois sur les bibliothèques, sur les archives etc.) et d'une façon plus générale dans les domaines scientifiques et culturels, ainsi que le droit de l'information;
- la problématique si délicate de la protection de la personnalité et de la protection des données;
- le droit d'auteur dans toute son étendue et sa complexité;
- les dispositions légales relatives à la gestion des fonds et des collections: achats, dons, prêts, et les cas d'infractions.

Le plan d'études HES inclut un cours d'*Histoire* qui couvre en deux ans l'histoire politique, économique et sociale, culturelle (arts, musique, littérature), scientifique et technique, de 1715 à 1989. Un tel cours répond à des besoins spécifiques:

- aider les étudiants à mieux discerner les origines du monde dans lequel nous vivons,



La musique à la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre. Foto: Michel Gorin

- leur donner un cadre historique et chronologique général que tous n'ont pas eu l'occasion d'acquérir auparavant,
- donner une base plus solide à toute la partie de la formation qui touche le patrimoine documentaire (archives, manuscrits, livre ancien etc.).

Les trois siècles couverts par le cours ont été divisés en quatre périodes. Chacune est étudiée en un semestre selon le même schéma général:

- les enseignants présentent l'histoire globale de la période au cours des premières séances et assurent la séance de conclusion;
- les autres séances sont consacrées à des sujets représentatifs de la période, traités sous forme d'exposés d'étudiants et de conférences de spécialistes invités.

⁶ Ce dernier enseignement, dont seule la partie d'introduction au droit est incluse dans «Culture générale», fait partie du champ d'études «Information documentaire et technologie de l'information».

D'une certaine manière, le cours *Connaissance du monde contemporain* se veut une suite du cours d'*Histoire* puisqu'il permettra aux étudiants d'approfondir des sujets d'actualité tout en les replaçant dans leur contexte historique. Ce travail sera réalisé en petits groupes sous la supervision des enseignants permanents de l'Ecole.

BIBLIOLOGIE: L'INFORMATION DOCUMENTAIRE EN PERSPECTIVE

Comme indiqué plus haut, les cours du domaine *Bibliologie* sont présents depuis longtemps dans le plan de formation de notre Ecole. Aux cours de bibliologie historique et de bibliologie contemporaine se sont ajoutés des enseignements qui offrent une perspective plus générale ou transversale sur l'information documentaire.

Ce dernier groupe comprend actuellement un cours *Analyse de l'image et du son*, qui sert de base à l'ensemble des enseignements relatifs à la gestion des documents audiovisuels⁷, et deux cours qui introduisent à la partie archivistique de la formation, *Introduction aux archives* et *Documents d'archives*. En bibliologie historique, il s'agit de retracer l'histoire de l'information documentaire à travers celle des techniques d'enregistrement de l'information, et de production et de diffusion des documents (l'écriture, le livre, les bibliothèques⁸ etc.). Les cours de bibliologie contemporaine suivent quant à eux les maillons de la «chaîne documentaire», des premiers moments de la conception (le manuscrit...) aux différentes formes de diffusion (édition et librairie, médias, bibliothèques etc.).

Toujours très appréciés des étudiants, les cours de bibliologie ont contribué, et contribueront encore à l'avenir à ce que notre Ecole forme, plutôt que des technocrates, des professionnels aptes aussi bien à maîtriser les technologies les plus sophistiquées qu'à mettre en perspective nos réalités professionnelles.

L'enseignement de la bibliologie ne consiste nullement à donner aux étudiants des connaissances qui ornent leur esprit, mais bien à leur apporter des éléments de culture générale – et cela est par ailleurs vrai non seulement pour la bibliologie mais pour l'ensemble du programme de culture générale – qui leur permettent, une fois dans la vie professionnelle, de remplir au mieux leur rôle de «spécialistes en information et en documentation», médiateurs compétents et efficaces de l'information documentaire au service de la communauté⁹.

contact:

François Burgy

Ecole d'information documentaire – Haute Ecole de gestion

28, rue Prévost-Martin, CH-1211 Genève 4

Tél: 022/322 14 27, Fax: 022/322 14 99

E-mail: Francois.Burgy@ies.unige.ch

Site de l'EID: <http://www.unige.ch/esid/>

⁷ François BURGY, Michel GORIN, Ariane REZZONICO: «Former les professionnels de demain à l'audiovisuel et au multimédia...», ARBIDO 12/1996, p. 9–11.

⁸ L'histoire des archives est incluse dans le cours *Introduction aux archives*.

⁹ Le programme de culture générale de l'EID n'est pas figé une bonne fois pour toutes. Il fera en particulier l'objet d'évaluations tant avec les enseignants qu'avec les étudiants. D'une façon générale, remarques, critiques, propositions (et aussi encouragements) nous aident à élaborer les réajustements et aménagements nécessaires.

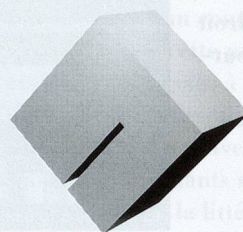
Suchen Sie eine Spitzensoftware zur Medienverwaltung?

BiblioMaker ist Ihre Lösung!

Diese professionelle Software wird in hunderten von Schweizer Bibliotheken verwendet.

BiblioMaker ist einfach anzuwenden und sehr übersichtlich. Durch einfaches Anklicken mit der Maus können Sie eine Liste mit den Neuerwerbungen ausdrucken, alle Dokumente zu einem bestimmten Thema finden und eine Bestellung oder eine neu eingegangene Zeitschrift verbuchen. Die Publikumsrecherche erlaubt dem Leser den Katalog abzufragen (auch über Internet). Die Schlagwortnormdatei Schweiz (SNS) der SAB ist in BiblioMaker vollständig integrierbar.

BiblioMaker ist modular aufgebaut und netzwerkfähig (Client-Server). BiblioMaker bietet Ihnen aber noch vieles mehr. Für weitere Informationen verlangen Sie bitte unsere kompletten Unterlagen (mit CD-ROM) und eine kostenlose Demonstration.



BiblioMaker™

WINDOWS - WINDOWS NT - MAC OS

également disponible en français

ab 2'200.-

Unser Berater für die Deutschschweiz,
Herr Nicolas Blanc, freut sich auf Ihren Anruf.

Tel 021/ 653 24 00

Fax 021/ 653 24 15

Email info@microconsulting.ch



MICRO CONSULTING

En Budron A12 / 1052 Le Mont sur Lausanne
www.microconsulting.ch